

INSCRIPTION FORMATION

ECOLE DES CHIOTS

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone mobile :

Fixe :

Mail :

M'inscrit à la formation « école des chiots »

Se déroulant suivant le calendrier des formations

DU AU.....

(Entourer les réponses)

Présence d'un chiot : (si oui fournir copie carte tatouage/puce et vaccins)

Oui (caisse conseillée)

Non

Nom du chien :

Race/sexe :

Né(e) le :

Détenue depuis le :

La formation aura lieu à :

- Durée 2 jours (samedi / dimanche)
- Les horaires de 8h30h 12h/13h30 16h30
- Une attestation de formation sera délivrée
- Pas de niveau scolaire requis
- Maximum 8 stagiaires (18ans+)

Le tarif de la formation est fixé à 300€ (sans chiot)

400€ (avec un chiot)

Pour bloquer votre place un acompte est demandé à hauteur de 150€
le solde à votre arrivée ou peut être échelonné.



REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS

(A LIRE)

- Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse
- Les excréments doivent être ramassés.
- Il est interdit de fumer durant le travail.
- Aucun détritrus ou mégots de cigarettes ne doivent être jetés au sol des poubelles sont à votre disposition.
- Aucun coup sur un chien ne sera toléré.
- La salle de cours, les toilettes etc.... doivent rester propres.
- La sécurité des personnes et des chiens doit être respect
- Les chiens doivent être à jour de leurs vaccins.
- Plusieurs pauses seront faites pour détendre vos chiens.

ASSURANCES

- L'assurance responsabilité civile professionnelle de l'entreprise ne fonctionne (en cas de problèmes), que sur le terrain d'entraînement, en présence et à la demande du responsable. Le stagiaire doit avoir une assurance responsabilité civile pour les autres cas.

FORMATION

- En cas de nombre insuffisant de stagiaires à la session de formation école des chiots, nous nous réservons le droit d'annuler celle-ci en proposant une date ultérieure.
- Toute absence d'un stagiaire en formation devra être justifiée.
- L'organisme se réserve le droit d'expulser un stagiaire en cas de manquement de sa part quel qu'il soit, et dans ce cas l'entreprise remboursera le stagiaire au prorata du travail non fait.
- Les sommes versées à l'inscription sont définitivement acquises par l'entreprise en cas de désistement du stagiaire. (Cause réservation)

Si le stagiaire fait l'objet d'un abandon pour un motif de force majeure dûment reconnue, nous lui proposerons des dates ultérieures pour les jours de formation non faites.

REPAS

Les repas sont tirés du sac, un endroit est prévu à cet effet avec :

- WC
- Micro-ondes
- Lavabo
- Frigidaire

Il est impératif de respecter ces lieux ainsi que la propreté.

Signature du stagiaire précédée de la mention : « lu et approuvé(e) »

Fait en 2 exemplaires un pour chacune des parties

A :

Le :

Dog's academy67 :

Le stagiaire :

Votre dossier accompagné de votre règlement doit être envoyé a :

Dog's academy 67

Représenté par Mr Bittler Charles

67 rue principale 57670 LHOR

Tel :06.76.61.03.94

N° formateur :

N° Siret :

Nous vous souhaitons une très bonne formation dans la joie et la bonne humeur.

